

**ÉLECTION - RENOUELEMENT COMPLET DES MEMBRES REPRÉSENTANT LE
COLLEGE USAGERS AU CONSEIL DE L'UFR SSA****DATE : Mardi 19 et Mercredi 20 octobre 2021****CONSEIL DE L'UFR SSA**

Vu le Code de l'Education et notamment les articles D.719-20 et D.719-21 fixant les modes de scrutin applicables aux Conseils ;

Vu les statuts de l'UFR Sciences Sociales et Administration (SSA), approuvés par le Conseil d'Administration du 24 mars 1986 et modifiés par les Conseils d'Administration des 07 novembre 1994 et 09 juillet 2007 ;

Vu le procès-verbal de dépouillement pour l'élection des représentants du Collège Usagers au Conseil de l'UFR SSA, s'étant tenu le mardi 19 et mercredi 20 octobre 2021 sur le site de Nanterre ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 4480

2 - Nombre de votants : 52

3 - Nombre de suffrages : 52

- Bulletins blancs et nuls : 11

- Suffrages exprimés : 41

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL :

TOTAL DES VOIX OBTENUES PAR LES LISTES EN PRESENCE	41		
		=	
NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR	10		= 4,10

Considérant le quotient électoral,

***Considérant que la liste « UNEF, le syndicat étudiant, Ensemble pour défendre la compensation et les rattrapages ! » a obtenu 41 Voix,
Considérant que la liste « UNEF, le syndicat étudiant, Ensemble pour défendre la compensation et les rattrapages ! » a obtenu l'unanimité des voix.***

SONT ÉLUS :

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	RESTE	2ème répartition au plus fort reste	TOTAL	Noms des élus titulaires	Noms des élus suppléants
UNEF, le syndicat étudiant, Ensemble pour défendre la compensation et les rattrapages !	41	10	0	0	10	Héloïse GAIDOT Selim BEN HAMOUDA Coppélia MOREAU Théo PERRUCHOT-TRIBOULET Salomé GUET William DESPEAUX Sam MARTI Younes HEFIED Marie-Méline DE OLIVEIRA Matisse DUHAMEL	Myléna KALEF Assane KONATE Estel ALI Mahamat ABDALLAH Marie DARRIEUX - - - - -

Les nouveaux élus prennent leurs fonctions à compter du 20 octobre 2021, pour une durée de 4 ans.

Fait à Nanterre, le 20 Octobre 2021

Le Président de l'Université


Philippe GERVAIS – LAMBONY
